



ESPOIR 80

Projet associatif 2021 / 2025

Association ESPOIR80

16 allée Pierre Rollin 80000 AMIENS

Tel : 03 22 55 70 80

Assoc.espoir80@gmail.com — www.espoir80.fr

Avant propos

L'Accompagnement du CREHPSY HAUTS de FRANCE

Nous avons fait le choix d'un regard extérieur à l'Association qui, tout en étant au fait des politiques actuelles dans le champ de la Santé Mentale et de la Psychiatrie, nous permettait de relire notre histoire depuis la création d'ESPOIR80.

Regard extérieur et en même temps initiation d'une démarche de travail collaborative.

Une Méthodologie part i- cipat ive

- Un séminaire en janvier 2020 qui regroupe l'ensemble des salariés, des bénévoles et des membres du Conseil d'Administration
- Un séminaire animé par trois acteurs du CREHPSY : Directrice, Psychologue et Chargé de mission
- Des entretiens individuels avec des salariés, des bénéficiaires, des membres du C.A. et des partenaires.
- Des temps de travail avec les membres du Bureau
- Un temps de travail collectif en janvier 2021 avec des salariés, des membres du C.A. et des bénévoles.

I : L'identité d'ESPOIR80

- La démarche fondatrice

Mai 2015 :

Création de l'Association

Confrontés à la difficulté de trouver des logements pour leurs proches, des bénévoles de l'U.N.A.F.A.M. décident de créer l'Association ESPOIR80.

Dès le départ les statuts fixeront les finalités de l'Association, à savoir : « *favoriser l'accueil, l'accompagnement, l'insertion sociale et professionnelle des personnes atteintes de maladie et/ou handicap psychique, afin de leur permettre de vivre le plus normalement au cœur de la cité.* »

Mai 2016 : Fusion/

Absorption Association HABITER

En accord avec le Centre Hospitalier Philippe Pinel, ESPOIR80 reprend l'ensemble des logements que gérait l'Association HABITER avec un accompagnement essentiellement social, le soin étant assuré dans le cadre d'une convention cadre par les soignants.

Des locaux sur le site de l'E.P.S.M. de la Somme

Par souci d'économie, ESPOIR80 loue des locaux au sein de l'Hôpital, mais très vite l'Association se retrouve confrontée au manque de place mais surtout à la volonté de prendre « une juste distance » avec le soin.

L'ancrage dans la cité

En janvier 2019, ESPOIR80 intègre de nouveaux locaux Allée Pierre Rollin , à Amiens, dans un quartier « politique de la ville ».

En même temps, l' Association dépasse la seule notion d'Habitat pour s'ancrer dans une démarche Citoyenne et rejoint le réseau des « Invités au Festin »

• Nos Valeurs

Elles sont sous tendues par une démarche de « psychiatrie citoyenne »

La Fraternité

Vivre avec, Être avec, Faire avec :

- La personne accompagnée est avant tout une personne, citoyenne à part entière, avant d'être une personne malade.
- Le besoin d'être reconnu pour ce que l'on est , est vécu comme une valeur citoyenne à part entière.

La Liberté

L'ouverture sur l'extérieur plutôt que l'enfermement :

- Ouvrir sur l'extérieur pour éviter le risque de recréer une forme de ghettoïsation, pour faire circuler les idées et la parole, permettre aux personnes de vivre dans la cité.
- Ouvrir sur l'extérieur pour créer un espace de liberté propre à chacun, où le soin a sa juste place.
- Ouvrir sur l'extérieur pour travailler avec tous les partenaires (social, culturel...)

L'Égalité

Chacun est acteur de son propre projet :

- Participation des personnes à la définition de leur parcours de vie, à la mise en œuvre des activités et à la gestion de la structure.
- Refus de l'assistanat pour retrouver une identité et un statut.
- Découverte que l'on peut avoir une « utilité sociale » quelle qu'en soit la forme au même titre que tout un chacun.

« Economie sociale et solidaire plutôt qu'économie du tout marché »

La Solidarité

- Mise en place du bénévolat à tous niveaux, tant au niveau des acteurs de l'association que des participants.
- Travail sur le « lien social » à trois niveaux:
 - ⇒ Lien avec soi (lieu du sanitaire et du soin)
 - ⇒ Lien avec l'autre (lieu du social)
 - ⇒ Lien avec les autres, lien citoyen, politique, (lieu sociétal)

Sortir du clivage stérile entre le sanitaire, le médico-social et le social.

II : ESPOIR80 et son environnement

Un contexte évolutif

Au départ centrées sur Amiens, les activités de l'Association se sont développées sur l'ensemble du territoire samarien (Logement accompagné, Habitat Inclusif, Résidences Accueil, Accompagnement Social Lié au Logement, Plan Logement d'Abord, GEM, Unité d'Accompagnement et de Soutien...)

Les politiques publiques

Les politiques publiques, départementales, régionales et/ou nationales visent à accompagner une offre en Santé Mentale plus inclusive et renforcer le décloisonnement des secteurs sanitaire, social et médico-social pour construire des réponses les plus individualisées possible. (Programme Régional de santé, Schéma Départemental de l'Autonomie, Projet Territorial de Santé Mentale de la Somme, Contrat territorial, Conseil locaux de Santé Mentale...)

L'offre Médico-sociale

La stratégie quinquennale de l'offre médico-sociale vise à sécuriser les parcours des personnes en situation de handicap. Elle vise à garantir un accompagnement « **qui favorise son accès aux apprentissages, à la formation et à l'emploi, à la santé, au logement et à sa pleine participation à la vie sociale.** »

Des défis à relever

ESPOIR80, dès sa création a pour but de favoriser l'accueil, l'accompagnement, l'insertion sociale et professionnelle des personnes atteintes de maladie et /ou handicap psychique afin de leur permettre de vivre le plus normalement possible au sein de la cité. Cet objectif s'inscrit dans l'évolution générale des politiques publiques centrées sur les enjeux d'inclusion et de parcours de vie.

L'enjeu est bien pour l'Association de prendre en compte les besoins spécifiques des personnes en termes, d'accès aux droits, au logement, à l'emploi et la citoyenneté.

Si l'Association ne relève pas du secteur médico-social elle inscrit son projet au cœur des objectifs de transformation de l'offre médico-sociale de par son approche citoyenne et de sa volonté de décloisonnement des secteurs sanitaire, social et médico-social.

ESPOIR80 se situe enfin dans les interstices et dans une vision systémique de la prise en compte des problématiques de santé mentale centrées sur le logement en tant que levier et moyen d'accès à une vie pleine et entière pour les personnes en souffrance psychique.

III : ESPOIR80 aujourd'hui

Logement Accompagné

- 101 logements en diffus, mis en sous-location sur Amiens Métropole, essentiellement pour personnes seules.
- 113 personnes accompagnées par une équipe de 3,5 travailleurs sociaux, hors salariés fonctionnels, à savoir Directeur, Comptable et Secrétaire.

Habitat Inclusif

- 3 maisons en colocation, distantes de quelques centaines de mètres.
- 12 personnes accompagnées par une équipe de travailleurs sociaux

Résidence Accueil

- Une Résidence Accueil de 27 logements pour 30 places sur Amiens (La Maison Grégory).
- 27 personnes accompagnées, aujourd'hui, par une équipe de 3 Hôtes et un chargé d'entretien et de maintenance.
- Une Résidence Accueil de 25 logements sur Abbeville, en plein centre ville, ouverture prévue au quatrième trimestre 2022.

Unité d'Accompagnement et de soutien à domicile

- Participation à l'U.A.S. les Prés Salés à Saint Valery sur Somme par le biais d'un Educateur Spécialisé.
- Accompagnement et Soutien à domicile de personnes en situation de handicap psychique lourd.

Groupe d'Entraide Mutuelle

- Dans les locaux d'un ancien estaminet à Péronne, le GEM Entraide du Santerre accueille avec une coordonnatrice des personnes en souffrance psychique autour d'activités de socialisation et de soutien.
- Un second site devrait ouvrir d'ici décembre 2021 sur Montdidier, avec le soutien de la collectivité.

Accompagnement Social Lié au Logement

- 48 mesures d'Accompagnement portées par le CD80, sur la thématique Logement et Santé (souffrance psychique) sur l'ensemble du département.
- Une équipe de deux travailleurs sociaux début juillet 2021.

Inter Médiation Locative plan Logement d'Abord

- 18 logements en captation sur l'ensemble du département dont 6 Amiens, 6 sur l'Est et 6 sur l'Ouest du département.
- Un travailleur social renforcé par un deuxième selon la montée en charge.
- Accompagnement vers et dans le logement, pour des personnes en difficulté sociale et à problématique psychique.
- Accès à un logement de droit commun, non accompagné.

IV : Notre stratégie pour les quatre ans à venir.

Être une force de proposition, en posture d'interpellation

- ESPOIR80 réaffirme, si tant il était besoin, son inscription dans le champ des politiques publiques avec la spécificité qui est la sienne, au service des personnes en souffrance psychique et de leurs proches.
- De par la pratique qui est la sienne, ESPOIR80 affirme avec force que la place de la personne en souffrance psychique est au cœur de la cité et qu'il nous appartient en partenariat avec d'autres partenaires, porteurs des mêmes valeurs, de proposer et développer des réponses adaptées au plus près des besoins des personnes en souffrance psychique.
- C'est en œuvrant avec l'ensemble de ses partenaires et notamment les bailleurs publics que pourront émerger des réponses nouvelles aux besoins rencontrés par les publics accueillis.
- ESPOIR80 entend travailler dans un souci permanent de « **logique de parcours** » au service de l'individu, « **responsable de son projet** » ; tout en réaffirmant que c'est par un accompagnement individualisé, évolutif et prenant en compte l'ensemble des divers intervenants (sanitaire, services sociaux...) de manière **coordonnée et complémentaire**, que des solutions innovantes pourront être élaborées.
- ESPOIR80 entend interpeller les partenaires institutionnels pour soutenir la sortie d'une logique de « silos » (sanitaire, médico-social, social). L'Association participe à promouvoir la nécessité d'un véritable décloisonnement et la reconnaissance des structures qui œuvrent dans une vision plus systémique de la prise en charge des personnes en souffrance psychique.

Faire du Logement un levier majeur de citoyenneté

- L'un des axes de la feuille de route « Santé Mentale et Psychiatrie » rappelle dans son axe la nécessité « **d'Améliorer les conditions de vie et d'inclusion sociale et la citoyenneté des personnes en situation de handicap psychique** ».
- ESPOIR80 œuvre depuis le début pour construire avec ses partenaires des réponses adaptées au degré d'autonomie des personnes en situation de handicap psychique, tant au niveau du type de logement que de l'accompagnement.
- ESPOIR80 affirme depuis sa création que le logement est pour les personnes en situation de handicap psychique un moyen privilégié pour accéder à une pleine et entière citoyenneté avec les aspects « soignant » qu'elle induit.
- La stratégie quinquennale pour le Logement d'Abord réaffirme , entre autres, la nécessité de garantir le respect du droit fondamental qu'est le logement, d'accompagner chacune et chacun en fonction de sa spécificité et de ses besoins.
- ESPOIR80 entend innover avec d'autres partenaires (bailleurs sociaux, les services d'accompagnement et de soins à domicile, les SAVS et SAMSAH) pour construire de véritables réponses inclusives aux besoins des personnes .

- ESPOIR80 entend structurer l'ensemble de son dispositif, hors dispositifs spécifiques, au service d'un accompagnement vers et dans le logement, d'un accompagnement personnalisé prenant en compte la sphère personnelle, la sphère sociale et la sphère familiale, d'un accompagnement vers l'Activité et l'Emploi autour de cette double dimension **du référent et du « projet de vie »**, en mobilisant autant que faire se peut les dispositifs de droit commun et les partenariats spécifiques.

Renforcer les partenariats

- Qu'il s'agisse de l'avis du Conseil Economique Social et Environnemental sur « Améliorer le parcours de soin en psychiatrie », adopté le 24 mars 2021, de la stratégie quinquennale d'évolution de l'offre médico-sociale, volet handicap psychique... tous s'accordent à rappeler la nécessité **« d'assurer la synergie entre les soins et l'accompagnement »**, « de passer d'une pratique encore trop souvent cloisonnée de l'accompagnement des personnes concernées, vers un accompagnement dans le champ de la santé mentale qui implique un travail de prévention, de soins et de réinsertion sociale, **associant les savoirs et les savoir-faire des secteurs sanitaire, social et médico-social grâce à une articulation coordonnée des complémentarités, c'est-à-dire des spécificités et des limites de chacun sur un territoire de santé mentale.** » (Stratégie quinquennale)
- ESPOIR80 affirme sa volonté de mettre en œuvre des Conventions cadre avec ses partenaires, comme il l'a fait avec l'E.P.S.M. de la Somme définissant, autant que faire se peut, les champs d'interventions des uns et des autres, la nécessaire complémentarité des divers acteurs et leurs responsabilités propre dans lesquels **« soins et accompagnement social et médico-social se complètent dans une démarche coordonnée. »**
- ESPOIR80 affirme ou réaffirme sa volonté de travailler avec l'ensemble des partenaires institutionnels que sont les services de l'Etat (Agence Régionale de Santé, Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités, Direction Départementale des Territoires et de la Mer), Conseil Départemental de la Somme, Municipalités et Etablissement Public de Coopération Intercommunal. Etablissement Public de Santé Mentale. et services de Psychiatrie en direction de l'ensemble des publics touchés par le Handicap Psychique.
- ESPOIR80 enfin entend apporter aux personnes souffrant de handicap psychique et à leurs proches, et particulièrement à celles qui « sont hors radar » des réponses concertées afin qu'elles puissent mettre en œuvre leur projet de vie.

Renforcer notre pouvoir d'Agir

- Auprès des personnes accompagnées en les considérant toujours comme des personnes actrices de leur projet quand bien même leur capacité d'autonomie serait amoindrie, en privilégiant la prise de parole et l'écoute.
- Auprès des personnes accompagnées en leur permettant d'être actrices au sein de l'Association tant au niveau du Conseil d'Administration que de l'animation des actions mises en place au sein des différents dispositifs..
- Avec les salariés en accompagnant leur montée en compétences et leur implication et en utilisant le plan de formation en lien avec les axes de développement de l'Association.
- Avec les salariés en favorisant le travail collaboratif en interne, entre eux et avec les bénévoles.
- En mettant en place une communication pour sensibiliser, informer les pouvoirs publics comme les associations et tout un chacun sur les problématiques vécues par les personnes accueillies.

- En ayant une posture de veille, tant au niveau de l'évolution des prises accompagnements en Santé Mentale que des modalités de financement.
- En promouvant des pratiques innovantes tant dans le cadre de l'accompagnement des personnes que des réponses à construire.
- En renforçant la gouvernance de l'Association par le recrutement de nouveaux administrateurs issus d'horizons divers et notamment du monde de l'Entreprise, de l'Economie Sociale et Solidaire.

Développer une culture de l'Evaluation

- Dans nos pratiques quotidiennes, qu'il s'agisse de l'accueil, de la prise en charge, et des réponses apportées aux personnes accueillies.
- Dans nos pratiques de travail avec nos différents partenaires, ceux du sanitaire, du social et du médico-social.
- Dans l'analyse que nous portons sur les actions que nous mettons en œuvre, pour veiller aux logiques d'interaction et de cohérence entre l'ensemble de nos projets.

Pérenniser nos ressources et renforcer notre autonomie financière

- En diversifiant les modalités de financement : contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens, mais aussi appels à projet.
- En diversifiant les origines de financement, pouvoirs publics, collectivités, fondations, Mécénat, appel aux dons...
- En développant un modèle d'économie plurielle au sein de l'économie sociale et solidaire, permettant à la fois le renforcement du « bénévolat et du don en nature » et la mise en œuvre de ressources propre de financement.